

Réflexion 2050

L'importance des plans directeurs

Il est essentiel que le nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité préconise la mise en place de plans directeurs pour l'ensemble des projets qui en découleront.

Un plan directeur vise à établir les grandes lignes d'aménagement de l'espace public et de ses abords pour un secteur donné. Il permet d'avoir une vision d'ensemble du schéma de circulation, de la distribution de la programmation, des stratégies de verdissement et de l'animation. À plus petite échelle, le plan directeur permet entre autres de déterminer les matériaux à utiliser, le mobilier urbain à spécifier et la stratégie de mise en lumière.

La force d'un plan directeur est d'avoir une vision claire et cohérente d'un secteur, et ce même s'il n'est pas prévu de réaliser l'ensemble du projet en une seule phase. Il permet également de mieux contrôler les budgets et d'avoir une planification rigoureuse de l'échéancier.

Parmi les bons exemples de plans directeurs, notons celui du Quartier international, qui inclut de nombreuses rues et places publiques, incluant une portion du Montréal souterrain ainsi qu'un parcours d'œuvres d'art, le tout en réparant une brèche laissée ouverte par la construction de l'autoroute Ville-Marie. Également, le Quartier des spectacles, qui a transformé une série de terrains vagues en pôle culturel de calibre international. Notons que l'esplanade Tranquille, conçue dix ans plus tard par une firme différente du reste du Quartier, s'intègre parfaitement et respecte l'ensemble des principes du plan directeur, démontrant ainsi la force et l'importance de celui-ci.

Parmi les autres plans directeurs en cours, notons ceux du parc Jean-Drapeau, du parc Frédéric-Back et du Square-Viger.

Au cours des dernières années, la notion de Plan directeur s'est estompée pour faire place à des projets à la pièce. Sans contester la qualité de ces projets individuellement, le manque de vision d'ensemble pose de nombreux problèmes et limite la durabilité de ces projets. À titre d'exemple, l'axe de l'avenue du Mont-Royal a connu la construction ou la rénovation de trois espaces publics faisant chacun l'objet de projets distincts. Sachant que l'avenue devra être refaite dans les prochaines années, il aurait été souhaitable d'avoir dès maintenant une vision complète et structurante pour l'ensemble de l'avenue et de ses espaces publics adjacents, permettant ainsi d'ancrer l'ensemble de l'axe dans une vision durable et à long terme. Il en est de même pour le pôle du Quartier latin qui fait l'objet de nombreux projets passés et à venir sans vision d'ensemble, au risque de devoir tout recommencer dans un avenir proche.

Il est donc essentiel, pour chaque secteur à développer ou transformer, d'établir en amont du projet un plan directeur précis et complet qui permettra de guider l'ensemble des décisions.

L'importance du mobilier urbain

Élément généralement négligé des plans d'urbanisme et de mobilité, le mobilier urbain occupe pourtant une place essentielle dans la ville. Il s'agit de la plus petite échelle de la ville, celle qui est directement en contact avec l'humain. Ces éléments composent notre paysage, rythment nos rues, assurent confort et sécurité. On ne les remarque pas toujours, mais ils donnent une personnalité à nos artères, à nos quartiers.

Actuellement, plusieurs éléments sont choisis dans les catalogues de la ville, ou dans des catalogues privés. D'autres sont faits sur mesure pour un projet en particulier. Malheureusement, la plupart des pièces de mobilier présent à Montréal n'offrent pas un niveau de design et de qualité à la hauteur de ce qui est attendu.

Au cours des dernières années, la plupart des lampadaires ont été remplacés par de nouveaux modèles standardisés. Bien que ce changement soit nécessaire au niveau de l'économie d'énergie et de la ville intelligente, il s'agit d'une importante anonymisation de la ville. L'importante diversité des design qui offrait à chaque rue, à chaque secteur une personnalité propre, typique d'une époque ou d'un mouvement du design industriel, a fait place à des designs communs, génériques, uniformes.

Dans le cadre du nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité, il serait judicieux d'instaurer une vision d'ensemble du mobilier urbain qui viserait une qualité du design irréprochable et une diversité contrôlée selon des secteurs clés. Le Quartier chinois, le Quartier international et le Quartier des spectacles sont trois excellents exemples de secteurs ayant leur propre gamme de mobilier urbain qui participe à l'ambiance et à la qualité des espaces publics.

Chaque arrondissement pourrait avoir sa propre gamme de mobilier urbain de base pour l'ensemble de ses espaces publics, auquel pourraient s'ajouter une ou deux gammes complémentaires pour un secteur spécifique ou une rue commerciale.

L'importance de la qualité

La qualité est une notion essentielle au développement durable d'une ville. Qualité des ambiances, qualité des matériaux, qualité de vie, elle doit se décliner à toutes les échelles, des grandes décisions qui concernent l'ensemble du terroir au détail de jonction entre deux matériaux d'une place publique. La qualité doit être partout.

Le retard accumulé dans l'entretien des infrastructures a causé une multiplication des projets au cours des dernières années, imposant souvent la quantité au détriment de la qualité. Dans une logique de développement de la ville à long terme, il est essentiel de renverser cette tendance et de s'assurer que chaque décision prise le soit dans une logique de qualité.

La première étape serait, dans le cadre de la rédaction du Plan d'urbanisme et de mobilité, de définir ce qu'est la qualité, et ce à toutes les échelles. Il serait ensuite essentiel de préciser concrètement comment cette qualité doit être mesurée et assurée dans chacune des décisions prises.

L'importance des pôles de mobilité

La mobilité occupera un rôle majeur dans ce nouveau plan d'urbanisme. Au-delà des déplacements, la mobilité doit également servir à générer des milieux de vie, des cœurs de quartier. Chaque gare, chaque station, chaque terminus doit devenir un pôle de mobilité.

Contrairement à un lieu de transit, qui ne sert qu'à passer d'un mode de transport à un autre, souvent dans des environnements principalement fonctionnels, le pôle de mobilité est constitué de commerces, de services, d'espaces publics. Le passage d'un mode à l'autre se fait de manière agréable, naturel, dans un environnement à l'échelle du passager.

Le Plan d'urbanisme devrait donc viser à consolider et à transformer toutes les gares, stations et terminus existants en pôle de mobilité complet, et à s'assurer que toutes les nouvelles interventions, notamment dans le cadre du projet du REM, soient révisées afin de répondre à ce principe.

L'importance du patrimoine modeste

Le patrimoine doit occuper une place importante dans ce nouveau plan d'urbanisme et de mobilité. Il s'agit d'un enjeu de culture, mais également de développement durable. On ne doit plus démolir sans réfléchir. Chaque bâtiment qui peut être récupéré doit l'être.

En plus des bâtiments dont la valeur patrimoniale semble évidente, il est essentiel de se pencher sur la question du patrimoine modeste. Ces bâtiments, souvent plus récents, moins nobles, ne font l'objet d'aucune considération. Pourtant, ce sont ces bâtiments qui constituent l'âme et l'histoire de notre ville. Les shoebox, les petits garages de quartier (tel que le Garage Champlain sur la rue St-Viateur), les commerces pavillonnaires (tel que les Dairy Queen), les conciergeries des années 60 aux marquises expressives, tous ces éléments du paysage montréalais disparaissent à une vitesse sans cesse grandissante.

Évidemment, l'idée n'est pas de tout garder. Il faut plutôt de se questionner, réfléchir à l'importance de ces bâtiments dans notre histoire. Le nouveau plan d'urbanisme et de mobilité devrait se pencher sur leur valeur ainsi que sur la possibilité d'en conserver et d'en mettre en valeur une portion jugée significative.

L'importance du grain de la ville

Notion un peu abstraite, le grain de la ville réfère à la texture du paysage, à la richesse visuelle d'une rue ou d'un quartier. Le grain de la ville réfère également à la patine laissée par le temps, à l'usure des matériaux. Ce qui compose le grain se traduit par les façades, leur matérialité, leur composition, leurs défauts, leur échelle réduite.

C'est ce grain qui rend une rue agréable, et qui distingue Montréal des autres villes nord-américaines.

Ce grain est difficile à générer artificiellement. Les nouvelles constructions, souvent composées de matériaux lisses et uniformes, et étant dépourvus d'échelles de composition, offrent à la ville une certaine stérilité, une anonymisation.

Afin de maintenir les qualités qui distinguent Montréal des autres villes et qui lui procurent sa personnalité et ses qualités uniques, le nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité devrait miser sur la protection du grain de la ville en encourageant la conservation de tous les bâtiments, y compris ceux étant considérés comme ayant une valeur patrimoniale faible, ainsi que promouvoir pour tous les nouveaux projets une échelle, une matérialité et une composition de façade qui tend à recréer ces qualités.